4288 : Certificat en télécommunications

HORAIRE HIVER 2026

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O. Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O. Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

Locaux F: bâtiment sud, 1130, rue William Campus Longueuil: 5555, rue de l'ENA, Longueuil

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR JC	<u>OUR</u>	<u>HEURE</u>	<u>ACTIVITÉ</u>	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	<u>PRÉALABLES</u>
ATE100	La format	tion ATE r les diffé		e sur la platefo s d'apprentissa				estimée à environ 4 heures. Afin de disponibles, une période de 5 semaines
NOTES								
a)	Programmes d'études							
	B: baccalauréat							
	GAQ:	2 : certificat en gestion et assurance de la qualité						
	GC:	C: certificat en gestion de la construction						
	GE:	certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements						
	PI: certificat en production industrielle							
	CT: certificat en télécommunication							
	TS:	cer	tificat spécialis	é en génie des te	echnologie de la sa	nté		
b)	Activités C : cours	TP	: travaux pratic	ues			LABO : laboratoires	

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

LABO/2: laboratoires aux deux (2) semaines

Page : 1/1

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

TP/2: travaux pratiques aux deux (2) semaines

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.